



Elu-e-s régionaux Europe Ecologie
Conseil Régional Midi-Pyrénées

Assemblée plénière

Jeudi 26 juin 2014

Question orale déposée par les groupes Europe Ecologie

Corridas en Midi-Pyrénées : tradition ou spectacle barbare ?

Les positions d'Europe Ecologie-les Verts au sujet des corridas sont connues et claires. Les corridas constituent des actes de barbarie, véritables spectacles de torture d'un animal que nous devons abolir.

La reconnaissance de la tauromachie a transposé au niveau culturel ce que la loi réprimande en temps normal. Ces pratiques créent – sous couvert de tradition ininterrompue – une véritable tolérance vis-à-vis de ces actes de barbarie.

Alors que – de l'autre côté des Pyrénées – la Catalogne a interdit ces pratiques, notre société se doit d'abolir à son tour ces mises à mort théâtralisées qui se revendiquent du théâtre vivant mais qui ne représentent qu'une intolérable mise en spectacle de la souffrance animale.

Les élu-es EELV au Conseil Régional dénoncent une nouvelle fois fermement les subventions – qu'elles soient directes ou indirectes – attribuées par notre institution aux organisateurs de corridas.

Le groupe EELV demande ainsi la suppression de la dérogation à la répression des cruautés sur animaux, datant de 1963, dont bénéficient les corridas en Midi-Pyrénées.

Quand, Monsieur le Président, notre institution régionale va-t-elle arrêter de soutenir financièrement les corridas ?

Quand, Monsieur le Président, allez-vous faire pression auprès du gouvernement pour qu'il mette un terme définitif à la dérogation de 1963 ?